

Fiche de participation à un spectacle aérien public

Ministère chargé
des transports

Arrêté du 10 novembre 2021 relatif aux manifestations aériennes

1. Spectacle aérien public :

Date(s) 12 - 13 et 14 Septembre 2025
Lieu Aérodrome de CHARTRES

2. Participant :

Nom, prénom
N° de téléphone
Adresse électronique

3. Type d'activité / aéronef / modèle (type/appellation) :

Type d'activité
Type d'aéronef Montgolfière
Modèle d'aéronef
Utilisation du site
Nature de la présentation en vol Envol de montgolfières

Équipements disponibles pendant la présentation, le cas échéant :

☐ VHF 1 ☐ VHF 2 ☐ GPS ☐ ILS ☐ VOR ☐ Transpondeur

Indicatif d'appel radio proposé

Marque et type de la voile de secours

Système pyrotechnique

Système de fumée

Autres équipements de secours ou de présentation

Autres informations, le cas échéant :

Catégorie (si aéromodèle) / Taille de voile (si parachute)

Immatriculation (ou identification si ULM)

Présence à bord de personne(s) ayant une fonction technique
nécessaire à l'exécution de la présentation en vol

Nombre de personnes pouvant être simultanément embarquées à
bord (baptême de l'air, largage de parachutistes)

sans objet

oui non

oui non

oui non

4. Expérience du participant :

Licence (pour les disciplines qui l'exigent)		Validité	
Certificat médical (pour les disciplines qui l'exigent)		Validité	
Total heures de vol (ou nombre d'ascensions ou sauts)			
Total sur le type d'aéronef (heures de vol, nombre d'ascensions ou nombre de sauts)			

Dans le cas d'une présentation en vol :

☐ Formation théorique	Date :	Lieu :
	Type de formation (initiale ou maintien de compétences) :	
☐ Qualification spécifique éventuelle	Date :	Validité :
	Dénomination :	
☐ Participations en tant que pilote de présentation d'un spectacle aérien public au cours des 3 dernières années	Date 1 :	Lieu 1 :
	Date 2 :	Lieu 2 :
	Date 3 :	Lieu 3 :

Expérience récente de décollages/atterrissages/ascensions/sauts dans les 3 mois précédant le spectacle aérien public (ou 180 jours pour les ballons)

Nombre d'entraînements ou présentations en vol du programme de présentation renseigné à la rubrique 4 avec le même modèle d'aéronef dans les trois mois précédant l'établissement de la fiche

Autres entraînements envisagés

Dans le cas de baptêmes de l'air, d'opérations de largage ou de remorquage :

Expérience récente de décollage/atterrissage/ascensions/saut dans les 3 mois précédant le spectacle aérien public (ou 180 jours pour les ballons)

Dans les 12 derniers mois précédant la participation au spectacle aérien public, nombre d'heures de vol en tant que commandant de bord (baptême de l'air) ou nombre d'opérations de largage ou de remorquage

Autres vols ou opérations envisagées

5. Programme de présentation en vol :

Durée de la présentation :

Durée moyenne de la présentation SOL/ SOL (lâcher des freins au décollage à piste dégagée) :

Dans le cas d'une prise d'altitude hors créneau de présentation en vol, durée moyenne de la présentation VOL/SOL (début de présentation à piste dégagée) :

Caractéristiques générales de la présentation :

Niveau maximum (hauteur, altitude ou FL)

Distance minimale du public (sauf parachutistes et parapentistes) :

- Passage non convergeant vers le public :
- Evolution convergeant vers le public et voltige :

Hauteur minimale de vol hors décollage/atterrissage
(cf. notice si hauteur inférieure à 150 m)

Date de la dernière présentation telle que proposée

Une reconnaissance de site de moins de 3 mois a-t-elle été effectuée ?

Limitations (si applicable) :

Limitation vent de travers

Limitation vent arrière

Temps mini de fonctionnement du moteur au sol avant décollage (chauffage)

Temps maxi de fonctionnement du moteur au sol avant décollage (surchauffe)

Autonomie en fin de présentation

Aérodrome de dégagement possible le cas échéant en fin de présentation

Description de la présentation en vol

Merci d'utiliser la symbologie standard et de préciser si le programme nécessite la mise en œuvre de règles alternatives à celles prévues dans l'arrêté du 10 novembre 2021 relatif aux manifestations aériennes :

Particularités (veuillez signaler en particulier les manœuvres susceptibles d'être supprimées ou modifiées en raison de la météo)

6. Autres informations :

Veuillez indiquer notamment ici toute autre information exigée par le directeur des vols

7. Déclaration et engagement du participant :

Je soussigné :

Nom, prénom

Déclare :

- sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis ;
- avoir pris connaissance de l'arrêté du 10 novembre 2021 relatif aux manifestations aériennes ;
- reconnaître l'autorité du directeur des vols ;
- sur l'honneur disposer d'une assurance permettant de faire face aux conséquences pécuniaires de ma responsabilité civile en tant que pilote ou télépilote d'un aéronef en spectacle aérien public, sauf lorsque d'autres dispositions sont prévues :

Assurance par la
compagnie

sous le numéro

échéance

Autre disposition
prévues

M'engage :

- à prendre connaissance avant le vol des consignes de sécurité et, le cas échéant, des consignes éventuelles particulières définies dans l'arrêté préfectoral autorisant le spectacle aérien public ;
- à respecter le domaine de vol de l'aéronef utilisé ;
- à respecter le programme de la présente fiche telle qu'approuvée par le directeur des vols ;
- à respecter les directives du directeur des vols.

Fait à :

Le,

Signature du participant

8. Approbation du Directeur des vols

Je soussigné :

Nom, prénom

Déclare :

- approuver, après amendement éventuel, le programme de présentation en vol proposé par le participant ;

Amendement éventuel du programme de présentation en vol proposé par le participant, indicatif radio retenu :

- avoir vérifié, le cas échéant, l'autorisation d'emploi de l'aéronef utilisé pour le largage de parachutistes et la qualification du pilote largueur.

Demande au participant :

- d'effectuer au préalable une reconnaissance de site :
- d'effectuer une répétition de la présentation en vol :

oui

non

oui

non

Fait à :

Le,

Signature du directeur des vols